

L'INSTANCE QUI ÉLABORE LA POLITIQUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Bureau communautaire

Composé du président, des vice-présidents et de membres délégués, le bureau élabore la politique de la communauté d'agglomération. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.



Le bureau communautaire élabore la politique de la communauté d'agglomération et étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire.

2024

Mardi 7 mai : [ordre du jour](#)

Mardi 5 mars : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

Mardi 16 janvier : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

2023

Mardi 21 novembre : [ordre du jour](#) – [délibérations](#)

Mardi 3 octobre : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

Mardi 4 juillet : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

Mardi 9 mai : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

Mardi 7 mars : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#) – [délibérations](#)

Mardi 17 janvier : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

2022

Mardi 22 novembre : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 4 octobre 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 5 juillet 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 24 mai 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 15 mars 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 15 février 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

Mardi 18 janvier 2022 : [ordre du jour](#) – [procès-verbal](#)

2021

Mardi 23 novembre 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 5 octobre 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 6 juillet 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 18 mai 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 23 mars 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 19 janvier 2021 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

2020

Mardi 24 novembre 2020 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 13 octobre 2020 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

Mardi 28 janvier 2020 : [ordre du jour](#) – [compte rendu](#)

2019

Mardi 10 décembre 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 12 novembre 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 24 septembre 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 2 juillet 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 28 mai 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 26 mars 2019 : [compte rendu](#)

Mardi 29 janvier 2019 : [compte rendu](#)

2018

Mardi 11 décembre 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 13 novembre 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 25 septembre 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 3 juillet 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 15 mai 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 20 mars 2018 : [compte rendu](#)
Mardi 13 février 2018 : [compte rendu](#)

2017

Mardi 12 décembre 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 21 novembre 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 17 octobre 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 4 juillet 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 30 mai 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 25 avril 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 28 mars 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 28 février 2017 : [compte rendu](#)
Mardi 24 janvier 2017 : [compte rendu](#)

2016

Mardi 6 décembre 2016 : [compte-rendu](#)
Mardi 22 novembre 2016 : [compte rendu](#)
Mardi 18 octobre 2016 : [compte rendu](#)
Mardi 28 juin 2016 : [compte rendu](#)
Mardi 24 mai 2016 : [compte rendu](#)
Mardi 12 avril 2016 : [compte rendu](#)
Mardi 29 mars 2016 : [compte rendu](#)

Des élus issus du Conseil communautaire

Les [membres du bureau](#) sont élus parmi les délégués du conseil communautaire. L'élection s'effectue au scrutin uninominal à la majorité absolue des conseillers communautaires.

Le président, les 15 vice-présidents et les 20 membres du bureau communautaire sont élus pour la même durée que le conseil communautaire.

Un Bureau communautaire qui étudie les grands dossiers

Le bureau communautaire élabore la politique de la communauté d'agglomération. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil communautaire. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.

Assistez aux séances du bureau communautaire

Ouvertes au public, les séances du Bureau communautaire sont présidées par le président. Les points à l'ordre du jour sont abordés tels qu'ils apparaissent dans la convocation adressée à chaque membre du bureau.

Regardez les séances du Bureau communautaire en vidéo

Vous pouvez également **voir ou revoir en vidéo** les différentes réunions du conseil communautaire et du bureau communautaire.

Toutes les séances du Bureau communautaire disponibles en vidéo sur la [playlist](#) de la chaîne YouTube de l'Agglo.